



Vers un plan d'action plus musclé

(Par Charles Allen)

Depuis 2009, nous avons choisi, en Font commun, de mener une négociation historique en respectant tous les délais que nous impose la *Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic* (L.R.Q., chapitre R-8.2). Le Front commun s'était donné comme objectif de parvenir à une entente négociée et signée de nos conventions collectives avant le 30 mars, soit une journée avant la date fatidique à laquelle le décret imposé par la *Loi 142* de 2005 prenait fin. Vous le savez maintenant : nous n'avons pu atteindre ce but, et ce, malgré une mobilisation exemplaire. Il faut malgré tout demeurer déterminés, poursuivre notre mobilisation et maintenir le rapport de force établi dans le dessein d'arriver à une entente satisfaisante et négociée de nos conditions de travail.

Nous avons pourtant préparé un cahier de demandes ciblées, tant pour l'aspect normatif que pour celui des demandes salariales. Nous formons un front commun historique de 475 000 membres. En plus d'avoir travaillé d'arrache-pied lors du blitz pour convenir d'une entente de principe. Nous n'avons pu y parvenir, car les porte-paroles patronaux n'avaient pas en main des mandats clairs ainsi qu'une marge de manœuvre financière nécessaire à l'obtention d'un règlement négocié.

À la suite de l'insuccès de ces mois de négociation, le Front commun se propose de mettre en place un plan d'action plus musclé, incluant une période de réflexion sur la grève.

Le mot est lancé : GRÈVE!!!

Par contre, avant de procéder à un vote en assemblée générale sur ce moyen de pression lourd, il y a d'autres démarches à exercer telles que des demandes de médiation à toutes les tables de négociation, une tournée éditoriale des régions du Québec, des assemblées générales d'information/réflexion sur l'opportunité d'exercer des arrêts de travail ainsi que d'autres types de moyens de pression.

L'APPA doit maintenant passer en mode « action » : dès la fin du mois d'avril, une rencontre des délégués sera tenue dans le but d'amorcer une réflexion sur ce que pourraient être des moyens de pression plus lourds. Ces mêmes délégués organiseront par la suite une rencontre entre les membres de leur lieu de travail et des représentants de la structure syndicale afin de tenir des discussions sur la grève. De plus, des assemblées sectorielles auront lieu en juin pour traiter de ce même sujet. Il est à noter que des rapports de négociation vous seront présentés lors de ces rencontres.

Nous vous y expliquerons également la façon de procéder pour l'obtention d'un tel mandat. Il est important pour vous de participer à ces instances afin de faire valoir votre point de vue et d'échanger sur le nôtre. Si cela s'avère nécessaire, le mandat de grève sera recherché à l'automne, lors d'une assemblée générale.

Ensemble

Événements

Avril

- 23 Journée mondiale du livre
- 28 Journée internationale de commémoration des travailleuses et travailleurs morts ou blessés au travail – Une minute de silence à 10 h
- 28 Conseil des délégués

Mai

- 1^{er} Fête internationale des travailleuses et des travailleurs – Rassemblement à 12 h au métro Lionel-Groulx – Départ de la marche à 13 h
- 4-5 Conseil fédéral
- 12 Adoption du plan d'effectif
- 15 Date limite pour choisir les vacances
- 17-21 Congrès du CCMM
- 24 Fête des patriotes

FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

POUR UN QUÉBEC ÉQUITABLE

Un système de santé public, gratuit et universel
Un réseau public d'éducation accessible et de qualité
Des conditions de travail décentes pour toutes et tous
L'accès à la syndicalisation et à une libre négociation
De vraies mesures pour contrer la pauvreté
Pour la sauvegarde des services publics, non à toute forme de privatisation

2010 mai

Rassemblement Samedi 1er mai 2010 à 12h - Métro Lionel-Groulx
Départ de la marche à 13h / Lieu d'arrivée et fête familiale: Parc Saint-Gabriel

Notre place dans la CSN – Les fédérations

(Par Jocelyn Sergerie)

Dans le journal *Ensemble* de décembre, j'ai commencé à vous expliquer la structure de la CSN, ses différents paliers, ses comités ainsi que les mandats qu'elle s'est donnés. Ce mois-ci, je vais vous entretenir des **fédérations**.

À la CSN, les syndicats se regroupent sur une base sectorielle ou professionnelle, et ce, sous la forme de fédérations. Ces dernières, qui sont au nombre de neuf, ont comme rôle principal de mettre à la disposition des syndicats affiliés tous les services requis en matière de négociation et d'application de conventions collectives. De plus, elles défendent de grands dossiers sectoriels, développent des positions et participent, comme la centrale syndicale, aux commissions parlementaires en y

déposant des mémoires. Elles assument une responsabilité de représentation politique, en plus d'épauler les travailleuses et les travailleurs dans des moments de crise au moyen de campagnes sectorielles. Les fédérations constituent un important lieu de solidarité au sein du mouvement CSN.

L'APPA fait partie de la Fédération des Employées et Employés de Services Publics (FEESP). Cette fédération compte 7 secteurs : Soutien scolaire, Soutien cégeps, Municipal, Organismes gouvernementaux, Transport, Transport scolaire et Services divers. Elle dirige également des comités tels que ceux de la Condition féminine, de la Formation et de la Santé-sécurité.

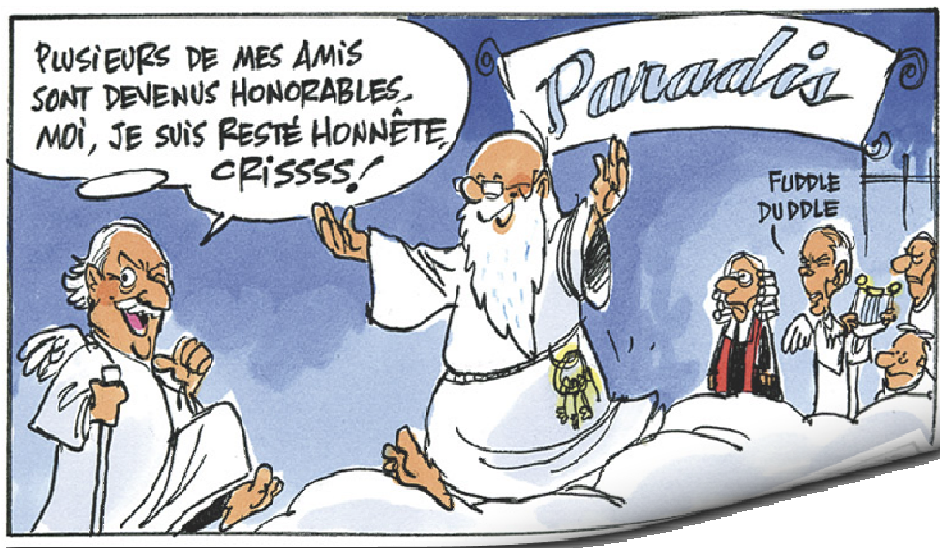
À l'intérieur des instances de la FEESP, il y a un volet qui revêt un caractère particulier et c'est celui du Conseil du secteur public. Il regroupe tous les syndicats concernés et impliqués dans la négociation nationale du secteur public. Les recommandations dont dispose ce conseil sont acheminées aux assemblées générales des syndicats locaux. Ainsi, il ne saurait être question que ce conseil décide d'enjeux majeurs et fondamentaux tels que les demandes salariales ou la grève. Cette instance a plutôt un pouvoir de recommandation aux assemblées générales sur les matières de tables communes et sur les moyens d'action. Les statuts et règlements de la fédération sont très clairs sur ce point.



Départ d'un grand!

(Par Michel Picard)

C'est avec tristesse que la population québécoise a appris le décès de l'un de ses plus grands syndicalistes le lundi 12 avril dernier. **Michel Chartrand** a été sans contredit l'une des figures marquantes des six dernières décennies du Québec contemporain. Ses prises de position sociales et syndicales ont permis d'améliorer la qualité de vie des travailleurs et des moins fortunés, car il a su pointer du doigt, et avec verve, les iniquités dont ces derniers étaient victimes. Étant originaire de la Région de l'Amiante, j'en sais quelque chose... Le décès de ce grand militant de la CSN, qui fut président du Conseil central du Montréal métropolitain pendant plus de dix ans, laisse un grand vide dans le paysage social québécois. Il n'en reste pas moins que c'est tout un héritage qu'il nous lègue quant à la défense et au respect des travailleuses et travailleurs de la province. À nous maintenant d'en assurer la pérennité pour les générations futures!



Merci Michel!

Conseil des délégués

(Par Michel Picard)

Vous n'êtes pas sans savoir que l'APPA s'est doté d'une nouvelle structure syndicale depuis le printemps 2009. Plus de quatre-vingt d'entre vous ont choisi de s'y impliquer activement comme représentants de leur lieux de travail en tant que délégué ou substitut. Ces personnes ont suivi une formation en novembre dernier (voir journal de décembre) et avaient été séparés en deux groupes pour l'occasion.

Dans le but avoué de favoriser l'établissement de liens entre les membres du Comité exécutif, des Bureaux et vos représentants, l'APPA a tenu son premier **Conseil des délégués** le 11 février dernier. Cette première rencontre, qui s'est déroulée sous la forme d'un « 6 à 9 » dans l'une des salles du Centre Saint-Pierre, a connu un franc succès avec la participation de plus d'une quarantaine de personnes. Vos représentants ont alors pu obtenir les dernières informations sur l'état des négociations ainsi que la teneur des activités de mobilisation à venir.

Le 10 mars dernier, nous rééditions l'expérience avec un second Conseil des délégués au cours duquel les personnes présentes ont pu échanger sur le degré de mobilisation de leurs milieux. Elles

ont par la suite été informées du déroulement de la journée de manifestation du Front commun qui s'est tenue le 20 mars dernier.

Finalement, un troisième Conseil des délégués fut convoqué et eut lieu le 29 mars, soit deux jours avant la fin du décret, au cours duquel vos représentants ont été informés sur la progression des négociations et ont obtenu de l'information sur l'action de mobilisation du 31 mars.

Comme vous pouvez le constater, votre nouvelle structure syndicale remplit de mieux en mieux son triple mandat de mobilisation-information-représentation et c'est tout à l'honneur des personnes qui ont su hausser d'un cran leur degré d'implication et de participation à la vie syndicale. Votre lieu de travail n'est toujours pas représenté au sein du Conseil des délégués? Hâtez-vous de rectifier le tir!



Les négos, on en est où?

(Par Alain Dubois)

On s'interroge beaucoup ces temps-ci : que se passe-t-il avec les négos? Est-ce qu'elles avancent? Avons-nous des réponses positives ou se fait-on avoir une fois de plus? La date limite du décret (31 mars 2010) est franchie et nous n'avons toujours pas de convention collective négociée et signée malgré le souhait des grandes centrales syndicales.

N'ayez crainte, les choses avancent tout de même. Les membres élus du Bureau ainsi que du Comité exécutif de l'APPA se sont déplacés afin de vous représenter lors des trois dernières rencontres du Secteur scolaire de la FEESP. Ils ont alors été en mesure de participer aux réalignements et aux repositionnements nécessaires de nos demandes afin d'aiguiller correctement les élus du comité de négociation qui sont mandatés aux tables de travail avec la partie patronale. En participant à de telles instances, nous sommes certains de tous parler le même langage. Ces rencontres nous ont aussi permis de connaître l'ouverture possible de la partie patronale sur nos demandes et de remanier ces dernières afin d'obtenir des gains positifs pour le maximum d'entre elles.

Un blitz de négociations avait dernièrement été annoncé par les différentes tables sans pour autant donner les résultats escomptés, car il ne semblait pas y avoir la même ouverture du côté des comités patronaux des commissions scolaires que du côté du ministère. Les syndicats regroupés au sein du Front commun se sont par la suite réunis au Palais des congrès afin de discuter, entre autres, de la possibilité et de la pertinence de reporter la date limite des négociations. Ils ont aussi soulevé la possibilité d'enclencher le processus de médiation au lendemain du 20 avril si les négociations achoppaient.

C'est ce qui s'est produit le 21 avril alors que les organisations syndicales ont demandé au ministre du Travail du Québec, M. Sam Hammad, de nommer des médiateurs aux tables sectorielles. L'intervention d'un tiers pourra, on le souhaite tous, aider à cheminer vers un règlement négocié. Dans le cas contraire, nous devrions possiblement recourir à des moyens de pression (voir texte « Vers un plan d'action plus musclé » en page 1). Suivez de près ce qui se passera via notre site internet (www.appa.qc.ca) et en vous inscrivant à notre liste de diffusion ou encore, en allant sur le site de secteurpublic.info (vous trouverez le lien sur le site de la CSN).

Petit rappel sur les revendications du Front commun :

Le Front commun revendique la protection du pouvoir d'achat (inflation) des 475 000 travailleuses et travailleurs qu'il représente, ainsi qu'un rattrapage salarial par rapport au secteur privé où les salaires sont plus élevés d'environ 7,7 %.

Par ailleurs, les organisations syndicales regroupées au sein du Front commun souhaitent apporter des solutions concrètes aux problèmes criants de main-d'œuvre qui pénalisent nos services de santé et sociaux, d'éducation ainsi que la fonction publique.

Le Front commun réunit tous les grands syndicats présents dans les secteurs public et parapublic, soit les organisations regroupées au sein du SISP (CSQ, FIQ, SFPQ, APTS et SPGQ), de la CSN (FSSS, FEESP, FNEEQ et FP) et de la FTQ (SCFP, SQEES, SEPB et UES).

Source : Communiqué de presse sur le site de la CSN



Une journée dans la vie d'une technicienne ou d'un technicien en éducation spécialisée (TES)

(Par Nicole Payeur)

Nous savons tous qu'il y a de plus en plus d'élèves avec des besoins spécifiques dans nos écoles, d'où la nécessité d'augmenter les services qui leur sont offerts le plus rapidement possible. C'est pour cette raison que nous voyons maintenant de plus en plus d'éducatrices et d'éducateurs spécialisés dans nos écoles. Il existe plusieurs modes de fonctionnement auprès des élèves en difficulté : certains éducateurs œuvrent directement en classe avec l'enseignant tandis que d'autres sont « sur le plancher ».

Quoi qu'il en soit, les aptitudes de ces intervenants de premier plan se doivent d'être non seulement d'écoute et d'empathie, mais aussi et surtout de vigilance. La diplomation exigée est un DEC et cette formation leur permet de répondre aux différents besoins de la clientèle qu'ils desservent. Selon le type d'élèves auxquels ils sont affectés, ils

peuvent être appelés à travailler de concert et en étroite relation avec les titulaires. Ils sont pour ces derniers une ressource essentielle afin d'assurer la qualité de l'enseignement offert. Ces travailleurs de première ligne font souvent montre d'un dévouement plus grand encore, car ils peuvent aussi être en relation avec la famille, devenant ainsi des confidents ou des témoins involontaires de situations délicates.

Auprès des élèves, ils font souvent office de grands frères/grandes sœurs et développent avec eux une relation de confiance. Souvent, ils deviennent une personne signifiante pour l'enfant presque au même titre qu'un parent, ils veillent également à des choses qui peuvent nous sembler anodines, mais qui sont la base de la réussite des élèves telle que l'assiduité en classe et le respect des horaires. Ils participent aussi aux réunions des comités multidisciplinaires

qui assurent le suivi des différents élèves, identifiés ou non, afin de veiller au maintien des mesures mises en place. Ils doivent aussi remplir, de concert avec les titulaires, les différents rapports et participent à l'élaboration des plans d'intervention. Ils sont les premières sources d'information pour les autres services aux élèves. Ils doivent souvent désamorcer les situations de crise et parfois même appliquer des mesures plus énergiques pour stopper ces dernières. Ils s'assurent de la fréquentation scolaire de certains élèves et communiquent avec les familles pour valider les motifs si le besoin s'en fait sentir. Il leur arrive fréquemment d'avoir à travailler avec différents organismes gouvernementaux tels que la DPJ et les CRDI.

Hors de tout doute, ce sont des travailleurs essentiels à la réussite scolaire et l'intégration sociale de ces enfants.

RAPPEL



Pour connaître les modalités du mouvement de personnel, vous pouvez consulter les fiches syndicales sur le site internet de l'APPA.
www.appa.q.ca/fra/fiche_syn.htm

Grille n° 10

7	1	2	6	4	3	5	9	8
5	6	4	1	8	9	2	7	3
3	9	8	5	7	2	6	1	4
6	5	3	7	2	1	8	4	9
8	2	7	4	9	5	1	3	6
9	4	1	3	6	8	7	2	5
2	7	6	9	5	4	3	8	1
1	8	9	2	3	6	4	5	7
4	3	5	8	1	7	9	6	2

Problème n° 150

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- 1- Qui a le talent de bien parler — Ancienne monnaie.
- 2- Rat palmiste — Égarement
- 3- Argent — Pied de vers — Conteste.
- 4- Meurtier d'Abel — Don au pauvre par charité.
- 5- Ensemble des instruments de l'orchestre — Sable mouvant du rivage.
- 6- Belle fleur à bulbe — Femmes à la baguette magique — Richesse.
- 7- Sans aucune valeur — Irlande.
- 8- Préfixe exprimant ce qu'une personne a cessé d'être — Expression du regret d'avoir offensé quelqu'un.
- 9- Comme le roc — Brome — Préfixe marquant l'égalité.
- 10- Frappées d'étonnement — Génie aérien.
- 11- Fruit de la badiane — Sur la Tille — Élément liquide.
- 12- Division d'une pièce de théâtre — Fixèrent Jésus à la Croix.

VERTICALEMENT

- 1- Ponctualité.
- 2- Conformes à la loi — Versant à l'ombre.
- 3- On en trouvait au Klondike — Qui se déplace pour exercer une fonction.
- 4- Unités de mesures de masse — Enfonce les pavés.
- 5- Sigle des États-Unis — Deux fois.
- 6- Possessif — Époque remarquable.
- 7- Obscurci par les nuages — Argile jaune ou rouge.
- 8- Mangeoire pour la volaille — Mis pour ici — Sud-ouest.
- 9- Dont les os sont gros et saillants.
- 10- Filet de pêche triangulaire — Éloignés des habitations.
- 11- Sens qui perçoit les sons — Monnaie scandinave — Entre mi et sol.
- 12- Urus — Dompteur.

16e colloque de l'APPA—2010-2011

(Par Jocelyn Sergerie)

L'année scolaire 2010-2011 sera l'année du traditionnel colloque de l'APPA. Le comité organisateur a été mis en place il y a quelques mois et travaille avec acharnement afin de tout mettre en œuvre pour que ce colloque soit, une fois de plus, un succès monstre.

Pour donner suite à la demande des membres, le comité a choisi un nouveau site pour la tenue de ce 16^e Colloque de

l'APPA qui sera sous le thème « **IL EST UNE FOIS DANS L'EST** ».

Vous l'aurez deviné : nous vous invitons à venir nous rejoindre dans les Cantons-de-l'Est, au luxueux Château Bromont.

Comme à notre habitude, nous vous offrirons une variété d'activités, tantôt enrichissantes, tantôt récréatives. Par exemple, nous vous proposerons de visiter le vignoble l'Orpailleur, d'aller

au Spa Bromont pour un moment de détente ou encore d'effectuer une promenade équestre dans les merveilleux décors des Cantons de l'Est.

Le colloque sera présenté en deux temps, soit les 19 et 20 août 2010 pour le personnel des services de garde et les 4 et 5 avril 2011 pour le personnel administratif, technique et en adaptation scolaire.

Ne les oublions pas

(par Michel Acand)

Le 28 avril est la Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail.

Nous vous invitons à souligner ce moment en observant une minute de silence à 10h et ce, dans tous les lieux de travail de la CS de Montréal.

Un message clair à l'employeur afin qu'il accorde plus d'importance à la prévention.

Dates importantes en SDG !

(par Jocelyn Sergerie)

5 Mai: Début du premier affichage des tech en SDG réguliers

12 Mai: Fin de l'affichage.

- Date limite pour acheminer le formulaire de mise en candidature.
- Séance de placement pour les techniciens en SDG

L'APPA à Boston - 22, 23 et 24 mai

(par Michel Acand)

C'est officiel: 54 personnes quitteront Montréal à destination de Boston pour le long congé de la Fête des Patriotes!

Vous ne pouvez être des nôtres cette année? Gardez le moral: vous pourrez vous reprendre l'an prochain lors d'un prochain périple avec votre syndicat!

Bonne route à nos voyageurs!

L'APPA sur Facebook !

(par Michel Acand)

Votre syndicat s'est mis au goût du jour et a maintenant sa propre page Facebook! Ce sera un moyen de communication de plus qui vous permettra de garder à jour vos informations syndicales quotidiennes! Pour devenir un fan, vous n'avez qu'à aller sur l'index CSMT du site www.appa.qc.ca

Nous comptons déjà plus d'une centaine d'amis. Êtes-vous du nombre?



ENSEMBLE! Retrouvez-nous sur le WEB : www.appa.qc.ca

6910, avenue Pierre-de-Coubertin • Montréal (Québec) H1N 1T6 • Téléphone : 514 254-3503 • Télécopieur : 514 254-7872 • appa@appa.qc.ca

Opinions des lectrices (teurs)



Pour nous rejoindre :
ensemble@appa.qc.ca